



Traité Erouvin

Michna 8 - Chapitre 1

שִׁירָא שְׁחִנַת בְּבִקְעָה, הַקִּיפּוּהָ כְּלִי בְהֵמָה, מְטִלְטְלִים בְּתוֹכָהּ,
וּבְלִבָּד שִׁיָּהָא גִידֵר גְּבוּהָה עֲשָׂרָה טַפָּחִים, וְלֹא יִהְיֶה פְּרָצוֹת יִתְרוֹת
עַל הַבִּנְיָן. כָּל פְּרָצָה שֶׁהִיא בְּעֶשֶׂר אַמּוֹת, מִתְּרַת, מִפְּנֵי שֶׁהִיא
כְּפֶתַח. יוֹתֵר מִכֵּן, אָסוּר.

Une Caravane qui campe dans une vallée, et ils l'ont entourée d'objets servant aux animaux, on peut y déplacer [des objets] à l'intérieur ; et seulement si la paroi [ainsi formée] est haute de dix paumes, et que les brèches ne soient pas plus nombreuses que la construction. Toute brèche qui fait jusqu'à dix coudées, c'est permis ; car c'est comme une entrée; plus que cela, c'est interdit.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions